

## LES OPÉRATIONS CONCERNÉES

Projets de développement local et d'amélioration du cadre de vie : équipements publics et aménagements d'espaces publics.

## LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Vous souhaitez réhabiliter un local communal, développer une activité pour redynamiser la commune, requalifier un espace public, rénover une salle des fêtes, implanter un city-park, offrir un espace public favorisant le lien social pour les habitants, installer une aire de jeux inclusive ?

## Description des prestations proposées

Accompagnement méthodologique ; conseil sur l'opportunité du projet ; accompagnement à la définition du projet ; accompagnement à la mise en place d'un processus participatif ; aide à la prise de décision ; accompagnement à la réalisation du projet.

## Les niveaux de prestations disponibles

Selon l'état d'avancement du projet, le niveau de prestation proposé par le Département pourrait être le suivant :

### Niveau 1 - Lancement de la réflexion

- Premier rendez-vous téléphonique.
- Un rendez-vous sur site avec un temps de visite et un temps d'échanges.
- Mise à disposition de documents ressources, rappel de la réglementation.
- Identification des partenaires mobilisables et, le cas échéant, proposition de constitution d'un groupe-projet pluridisciplinaire.
- Aide dans la méthodologie du projet (étapes, calendrier).
- Réalisation d'une note de restitution.

### Niveau 2 - Définition et formalisation du projet

- Analyse sur l'opportunité du projet et les attentes de la commune (conseil stratégique et approche globale).
- Mise en relation éventuelle avec des porteurs de projets similaires.
- Accompagnement à la mise en place d'un processus participatif.
- Rédaction d'un cahier des charges pour recrutement d'un prestataire en vue de la réalisation d'une étude préalable type assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).
- Accompagnement dans l'analyse des offres reçues.

### Niveau 1 - Lancement de la réflexion

- Accompagnement au suivi de l'étude - participation aux réunions organisées par l'AMO.
- Orientation dans la recherche de financements mobilisables.
- Avis sur les propositions de scénarii proposés par l'AMO.
- Avis sur le projet de Programme.
- Relecture du cahier des charges pour recrutement de la maîtrise d'œuvre.
- Participation à la réunion de lancement de la maîtrise d'œuvre.

## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Offre d'ingénierie destinée aux communes et leurs groupements.
- Niveau 1 à 3 : accompagnement gratuit.

## LES GUIDES DE RÉFÉRENCES

- [Plaquette Transition inclusive - aménagement d'espaces publics](#)
- [Plaquette Concevoir une aire de jeux inclusive et guide de conception Aire de jeux inclusive](#)
- [Plaquette Transition inclusive - ERP et guide Accessibilité de votre ERP](#)

## CONTACT

Mission ingénierie et appui aux territoires  
02 33 05 96 62 ou [formulaire de contact](#)

